



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pôle Information, documentation et pilotage de l'affichage de l'offre de formation (Pôle IDAOF) Service Commun
Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

LES ÉTAPES CLÉS POUR RÉALISER UNE CÉSURE

1. Formuler une candidature à la césure

Cochez **césure** dans votre dossier Parcoursup

2. Sur Parcoursup

Au moment de l'inscription administrative, confirmez votre candidature à la césure

3. Plateforme de candidature à la césure avec eCesure

Déposez votre demande sur la plateforme eCesure : ecesure.univ-tlse3.fr

4. Contactez le SCUIO-IP de l'Université de Toulouse

Objectif : faire valider votre projet de césure (arguments, lettre de motivation...)

5. Attente

Etude du dossier, passage en commission

6. Réponse

Si la césure est accordée, une convention est conclue qui garantit la réintégration ou la réinscription dans la formation à l'issue de la période de césure, sans avoir à repasser par Parcoursup

7. Départ en césure

Le projet de césure commence !